



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 31 janvier 2022

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

OBJET : Marché n°21003DSTE : Prestations de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments - Lot n°1 : Logements privés - Lot n°2 : Activités économiques – Lot n°3 : Etablissements publics - Attribution

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 31 janvier à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 25 janvier 2022.

PRESENTS : BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Héléne, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
PELLEGGRI Leslie	à	SAVELLI Pierre
BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
MALAFRONTTE Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
PERFETTINI Martine	à	LEONARDI Jean-Charles
PIPERI Linda	à	POLISINI Ivana
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Héléne

ABSENTS :

CALLIER Jeanne, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Héléne, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, DE CASALTA Jean- Sébastien.

QUORUM : 14

Mme LOMBARDO Florence est élue secrétaire de séance.

OBJET : Marché n°21003DSTE : Prestations de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments - Lot n°1 : Logements privés - Lot n°2 : Activités économiques – Lot n°3 : Etablissements publics - Attribution

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'élection de Monsieur Louis POZZO DI BORGO le 10 juillet 2020 en qualité de Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que les prestations de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments s'inscrivent dans le cadre des actions 5.1 à 5.3 du Programme d'Action de Prévention des Inondations de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 15 septembre 2021 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres présenté en commission d'appel d'offres le 10 janvier 2022 ;

Vu la décision d'attribution de la CAO du 10 janvier 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Attrattività di u territoriu » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

La procédure engagée pour l'attribution du marché N°2021003DSTE, concernant des prestations de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments, décomposées en trois lots ayant pour objet :

- Lot 1 : logements privés
- Lot 2 : activités économiques
- Lot 3 : établissements publics

PREND ACTE

De la décision d'attribution de la CAO en date du 10 janvier 2022 suivante :

-Le lot n°1 au bureau d'études OSGAPI, 123 impasse Font Baumettes, 30000 NIMES (SIRET 83512542800010), pour un montant minimum de vingt mille euros hors taxes (20 000 € HT) et un montant maximum de cent cinquante mille euros hors taxes (150 000 € HT) ;

-Le lot n°2 au bureau d'études OSGAPI, 123 impasse Font Baumettes, 30000 NIMES (SIRET 83512542800010), pour un montant minimum de cinquante mille euros hors taxes (50 000 € HT) et un montant maximum de cinq cent soixante-dix mille euros hors taxes (570 000 € HT) ;

-Le lot n°3 au bureau d'études OSGAPI, 123 impasse Font Baumettes, 30000 NIMES (SIRET 83512542800010), pour un montant minimum de vingt mille euros hors taxes (20 000 € HT) et un montant maximum de cent vingt mille euros hors taxes (120 000 € HT) ;

OBJET : Marché n°21003DSTE : Prestations de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments - Lot n°1 : Logements privés - Lot n°2 : Activités économiques – Lot n°3 : Etablissements publics - Attribution

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant et tous les documents s'y rapportant ;

DIT

Que les crédits sont prévus au budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, chapitre 20 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Pozzo di Borgo
LOUIS-POZZO DI BORGIO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 10 FEV. 2022
et publication ou notification
du 10 FEV. 2022
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI